



MAIRIE DE SÉVÉRAC
Reçu le

14 FEV. 2025

Monsieur Didier PECOT
Mairie de Sévérac
31 rue des Landes du Bourg

44530 SEVERAC

PÔLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT

Dossier suivi par : Laurence BERTHO
Courriel : lbertho@cc-paysdepontchateau.fr
Tel. : 02.40.01 55 83

Objet : Révision générale du PLU

Monsieur le Maire,

Le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sévérac n'appelle pas d'observation particulière de la part de la communauté de communes du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois.

Je vous rappelle néanmoins que le schéma de cohérence territorial (SCOT) de la communauté de communes est en cours de révision. Au titre de l'article L.131-7 du Code de l'urbanisme, la commune devra procéder à une analyse de compatibilité du PLU avec le nouveau document en vigueur, la délibération du conseil municipal sera prise dans un délais d'un an à compter de l'approbation du schéma de cohérence territorial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Jean-Louis MOGAN



SIÈGE SOCIAL

2 RUE DES CHÂTAIGNIERS
44160 PONT-CHÂTEAU

TÉL : 02 40 45 07 94

FAX : 02 40 45 07 99

accueil@cc-paysdepontchateau.fr

www.cc-paysdepontchateau.fr